

Informations sur la réunion de la Troïka

PARLEMENT FEDERAL DE BELGIQUE
Comité d'avis fédéral chargé des Questions européennes

XXVème COSAC

Réunion préparatoire de la Troïka
Bruxelles, le vendredi 6 juillet 2001

La réunion préparatoire de la Troïka a eu lieu le vendredi 6 juillet 2001 au Sénat de Belgique. Les points suivants étaient à l'ordre du jour :

- Adoption du projet d'ordre du jour de la XXV COSAC
- Discussion sur la suite à donner au point 4 de la contribution de la XXIV COSAC

* * *

La XXVe COSAC aura lieu à la Chambre des représentants de Belgique le jeudi 4 et le vendredi 5 octobre 2001. Il a été décidé d'établir le projet d'ordre du jour de la XXVe COSAC comme suit.

Le **jeudi 4 octobre 2001**, un débat aura lieu sur « la présidence belge de l'UE et l'avenir de l'Europe » en présence du Premier ministre belge, M. Guy Verhofstadt. L'après-midi, les débats porteront sur « l'emploi, le modèle social européen, et les négociations dans le contexte de l'OMC » ainsi que sur « la sécurité alimentaire et le développement durable ». Les deux derniers thèmes seront introduits respectivement par Mme L. Onkelinx, vice-première ministre et ministre de l'Emploi ainsi que Mme M. Aelvoet, ministre de la Protection de la Consommation, de la Santé publique et de l'Environnement.

Le **vendredi 5 octobre 2001**, M. A. Duquesne, ministre de l'Intérieur, introduira le débat sur la politique européenne en matière d'asile et d'immigration.

Enfin, la COSAC terminera ses travaux par l'examen des projets de contribution.

* * *

Suite au point 4 de la contribution adoptée par la XXIV^e COSAC à Stockholm, la Troïka a envisagé de réunir à nouveau le groupe de travail de la COSAC (article 1.5 du règlement) sous présidence belge. La date proposée est le lundi 26 novembre 2001 au Parlement belge à Bruxelles. Le groupe de travail se pencherait à nouveau sur le thème du rôle des parlements nationaux (notamment en vue de contribuer à l'élaboration de la déclaration de Laeken). Les trois autres thèmes mentionnés dans la déclaration n° 23 du traité de Nice seraient abordés lors de la prochaine présidence espagnole.